

Découverte d'un nid de frelon asiatique

Suivez ce processus étape par étape, du signalement jusqu'à la destruction du nid.

**Prise en charge financière :** Pour toute intervention sur domaine privé, la Ville de Malmedy rembourse 50 % du coût de destruction, avec un plafond fixé à 75 €. Les frais sont avancés par le propriétaire, qui introduit ensuite une demande de remboursement en transmettant, à l'adresse **facture@malmedy.be**, une copie de la facture ainsi que la preuve de paiement.

Nid primaire

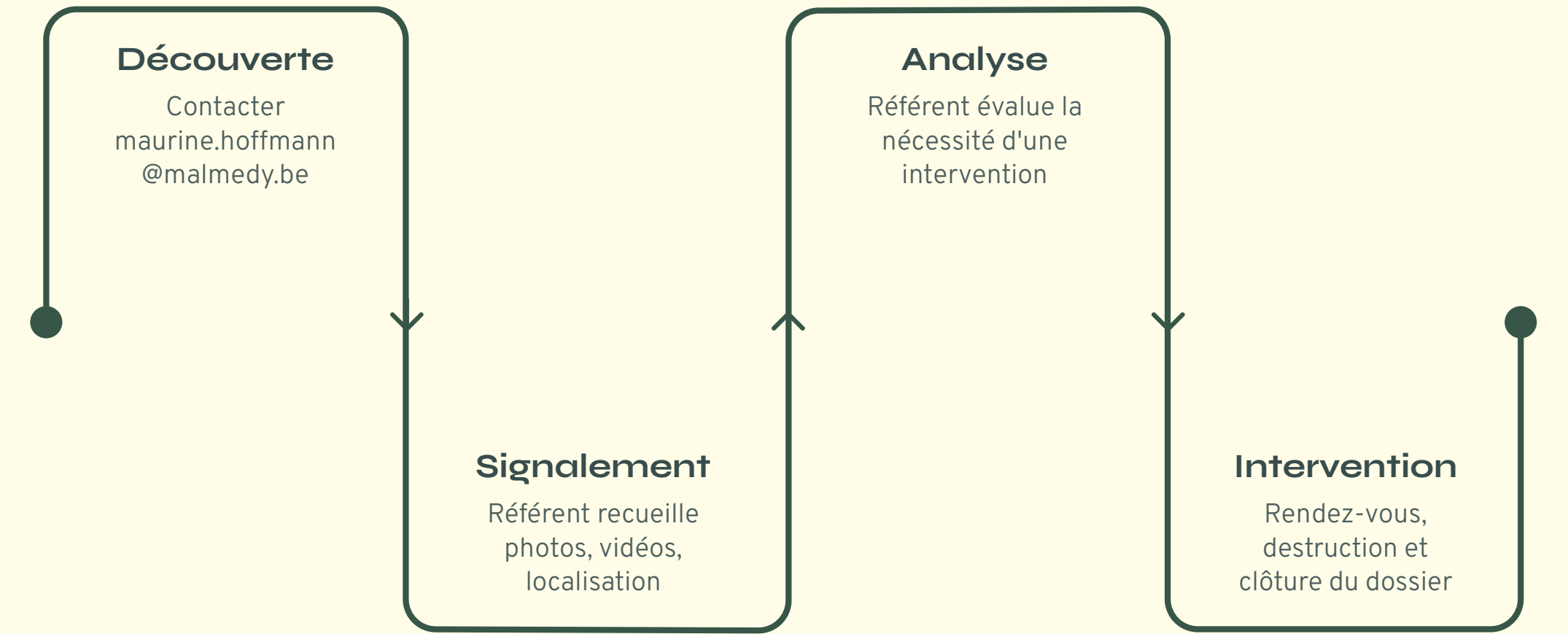


Petit nid de début de saison, souvent situé sous un abri, en remise ou sous une toiture. Taille d'une balle de tennis à une orange.

Nid secondaire



Grand nid estival, souvent perché en hauteur dans un arbre. Forme sphérique, couleur beige-gris, pouvant atteindre 80 cm de diamètre.



**Découverte**

Vous repérez un nid suspect ? Contactez immédiatement : **maurine.hoffmann@malmedy.be**

**Signalement**

Maurine Hoffmann informe le **réfèrent du village** concerné, qui prend contact avec le citoyen et recueille photos, vidéos et localisation.

**Analyse**

Le réfèrent analyse la situation. Si aucune intervention n'est nécessaire, la commune en est informée. En cas de confirmation, le processus se poursuit.

**Intervention**

Le réfèrent se rend sur place. Il supprime le nid primaire ou localise le nid secondaire. Le **neutralisateur désigné** (marché public) intervient pour la destruction finale. Dossier clôturé.